



CONSEIL DES COMMISSAIRES

DATE : Le mardi 20 février 2018

HEURE : 19h30

LIEU : **École Massey-Vanier, située au 222, rue Mercier, Cowansville, à la bibliothèque.**

Toutes les décisions du Conseil des commissaires sont prises dans l'intérêt des élèves fréquentant ses établissements, dans le respect de la mission de l'organisation et de son rôle de fiduciaire de l'éducation.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - * 3.1 [Séance ordinaire du 23 janvier 2018](#)
 - 3.2 Suivis au procès-verbal
4. Mentions de félicitations
 - * 4.1 [Le 50^e festival de théâtre amateur – École Massey-Vanier](#)
 - * 4.2 [Société Aviation Connection, programme parascolaire – École Massey-Vanier](#)
5. Parole aux élèves et au public
6. POINTS DE DÉCISION
 - 6.1 *Politique 1.1 – Style de gouvernance*
 - * 6.1.1 [Actes répréhensibles – Nomination du responsable](#)
 - * 6.1.2 [Actes répréhensibles – Approbation de la procédure](#)
 - 6.2 *Règlement 2.0 – Code d'éthique et de déontologie*
 - * 6.2.1 [Substitut au Président au comité d'éthique et de déontologie – Nomination](#)

* Document joint

** Document déposé avant la séance (conférence ou courriel)

*** Document déposé dans « Hautement confidentiel »

6. POINTS DE DÉCISION (SUITE)

6.3 *Règlement 3.2 – Situation et activités financières*

6.3.1 Réfection de la toiture phases 4 et 5 – École Massey-Vanier

6.3.2 Services professionnels – chargés de projets CSVDC

6.3.3 Rénovation des salles de douche et toilettes – École Jean-Jacques-Bertrand

*
*
*

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Parole au Conseil des commissaires

7.2 Parole à la Direction générale

8. Levée de la séance ordinaire

La secrétaire générale,



Katherine Plante

* Document joint
** Document déposé avant la séance (conférence ou courriel)
*** Document déposé dans « Hautement confidentiel »